

NOUVEAUTE : LES ANNONCES SAFER SUR INTERNET

La SAFER est désormais amenée à réaliser ses publicités légales à une cadence hebdomadaire. Vous pouvez consulter en temps réel les appels à candidatures de la SAFER sur son site internet www.saferna.fr

SAFER NOUVELLE AQUITAINE

Publication effectuée en application des articles L 141-1, L 141-2, L141-3 et 142-3 du Code Rural

La Safer Nouvelle-Aquitaine se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

Commune de MEZIN

9 ha 12 a 26 ca (avec bâtiments)

- Perou : F

2 ha 64 a 15 ca

- Perou : F

Commune de SAINT-SERNIN

48 ha 42 a 80 ca (avec bâtiments)

- A Thomas : ZK - Au Bourg Est : ZK - Bois de la Moute : ZK - Bois du Brandillon : ZK – Brandaou : ZK - Grandes Vignes : ZK - Les Barthes : ZK – Pradelles : ZK

Commune de SAINT-VINCENT-DE-LAMONTJOIE

1 ha 95 a 03 ca

- Theze : B

Commune de TOURTRES

10 ha 56 a 62 ca

- Girou : Al

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit ou par voie dématérialisée sur le site <http://www.saferna.fr/> au plus tard le **01/04/2020** à la Safer Nouvelle-Aquitaine, 271, Rue de Péchabout - 47008 AGEN Cedex, 05 53 95 19 19 / ac47@saferna.fr, où des compléments d'information peuvent être obtenus.